

Marseille, le 17 septembre 2019

**Jean Marc COPPOLA**

*Conseiller Municipal du 8<sup>e</sup> secteur  
Ancien Vice Président de la Région PACA*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NON à la CRIMINALISATION des DEFENSEURS des FAMILLES EXPULSEES

Depuis le lundi 16 septembre, Kevin VACHER, militant du collectif 5 novembre est en garde à vue au commissariat de Noailles. Des poursuites pénales sont envisagées pour des faits non prouvés qui lui sont reprochés lors d'une réunion à l'Office HLM de la ville de Marseille, Marseille Habitat. Trois autres militants étaient entendus, ce jour, par la police pour les mêmes faits.

Suite à plusieurs plaintes de salariés et de la direction de Marseille Habitat, ce qui leur est reproché est surtout d'avoir soutenu des familles sans papier délogées de la rue Curisol, 13001 Marseille, victimes de marchands de sommeil.

Il est clair que la Ville de Marseille cherche à intimider et ainsi détourner le sujet de l'Habitat Indigne vers la criminalisation d'actions collectives.

Ce sont des pratiques minables qui ne feront pas revivre les 8 morts de la rue d'Aubagne, pas plus que Zineb Rédouane, victime des tirs de la police alors qu'elle se trouvait tranquille dans son appartement, pas plus que cela ne résoudra la situation des familles expulsées, délogées ou vivant dans les 40 000 logements indignes de Marseille.

Je demande qu'une véritable enquête de police soit menée pour clarifier les faits et qualifier les responsabilités sur ce qu'il s'est passé réellement à Marseille Habitat.

Je demande que soit respectée la présomption d'innocence pour Kevin VACHER, trop rapidement mis au banc des accusés, et que soit suspendue toute poursuite à son égard.

Je demande que la justice soit aussi rapide pour identifier les responsabilités dans l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne le 5 novembre 2018 pour un procès efficace, un procès qui fasse renoncer aux multiples opportunistes de la misère de perdurer dans l'exploitation de l'habitat indigne.

A quelques semaines du premier anniversaire du drame de la rue d'Aubagne, la criminalisation des actions collectives, actions menées pour que la dignité revienne à Marseille, montre l'esprit revancharde d'une équipe municipale à la dérive qui s'enfonce toujours plus dans l'inhumanité.

